

L'action à l'international comme pratique située entre trajectoires, légitimité, territoire et compétences

International action as a situated practice between trajectories, legitimacy, territory and competences

MESSOUSSI Aziz

Enseignant chercheur

Littoral-Côte- d'Opale (ULCO), Dunkerque, France,

CHIABRI Laila

Docteure

Laboratoire Interdisciplinaire en Management des Organisations et en Économie Appliquée
(LIMOE), Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales, Université Moulay Ismaïl,
Meknès, Maroc.

Date de soumission : 24/03/2026

Date d'acceptation : 29/04/2026

Pour citer cet article :

MESSOUSSI. A. & CHIABRI. L. (2026) « L'action à l'international comme pratique située entre trajectoires, légitimité, territoire et compétences », Revue Française d'Économie et de Gestion « Volume 7 : Numéro 5 » pp : 176- 197.

Author(s) agree that this article remain permanently open access under the terms of the Creative Commons

Attribution License 4.0 International License



Résumé

L'internationalisation des activités économiques et managériales est généralement envisagée comme un levier de performance, de compétitivité et d'accès à de nouveaux marchés. Une telle lecture tend néanmoins à marginaliser les dimensions humaines, sociales et territoriales de l'action à l'international. Cet article propose une relecture de ce phénomène en le conceptualisant comme une pratique située, inscrite dans des contextes spécifiques et structurée par des interactions entre acteurs, organisations et territoires. À partir d'une démarche conceptuelle, il construit un modèle intégrateur fondé sur l'interdépendance de quatre dimensions : les trajectoires individuelles, les processus de légitimité, les dynamiques territoriales et les compétences mobilisées dans l'action. L'analyse montre que l'engagement à l'international relève d'un processus d'ajustement continu, façonné par les contextes sociaux et territoriaux. La légitimité apparaît comme un mécanisme central de régulation, le territoire comme une structure active de contraintes et de ressources, et les compétences comme des capacités situées. L'article contribue ainsi à une lecture relationnelle et contextualisée de l'action à l'international.

Mots clés : Internationalisation ; Pratique située ; Parcours de vie ; Légitimité ; Territoire ; Compétences situées.

Abstract

Internationalization is commonly framed as a strategic lever for performance, competitiveness, and market expansion. Yet this dominant perspective tends to downplay the human, social, and territorial dimensions of action across borders. This article offers a reconceptualization of international action by approaching it as a situated practice, embedded in specific contexts and shaped by interactions among actors, organizations, and territories. Drawing on a conceptual approach, it develops an integrative model structured around four interdependent dimensions: individual trajectories, legitimacy processes, territorial dynamics, and competences mobilized in action. The analysis shows that international engagement is not a linear extension of activity, but a continuous process of adjustment to socially and territorially embedded conditions. Legitimacy is identified as a central regulatory mechanism, territory as an active configuration of constraints and resources, and competences as context-dependent capacities. The article therefore advances a relational and contextualized understanding of international action in contemporary international contexts.

Keywords: Internationalization; Situated practice; Life trajectories; Legitimacy; Territory; Situated competencies.

Introduction

Au cours des dernières décennies, l'internationalisation des activités économiques et managériales s'est imposée comme un levier central de compétitivité, d'innovation et de développement des organisations. Dans la littérature en sciences de gestion et en économie, elle est majoritairement appréhendée à travers des approches centrées sur la performance, l'accès aux marchés et la capacité d'adaptation des acteurs à des environnements concurrentiels (Buckley & Casson, 2009 ; Dunning, 1988). Ces travaux, largement influencés par des cadres analytiques économiques, tendent à considérer l'internationalisation comme un processus rationnel d'optimisation des ressources et de déploiement stratégique de l'activité.

Si ces approches permettent de rendre compte des logiques stratégiques et macroéconomiques de l'expansion internationale, elles présentent toutefois des limites importantes. En se focalisant sur les dimensions organisationnelles et compétitives, elles tendent à occulter les dimensions humaines, sociales et territoriales de l'action à l'international. Or, l'engagement dans des contextes internationaux ne se réduit pas à une simple extension géographique de l'activité. Il s'inscrit dans des environnements spécifiques, marqués par des normes sociales, des dynamiques relationnelles et des contraintes territoriales qui influencent profondément les conditions de mise en œuvre de l'action (Bourdieu, 1991 ; Sen, 1999).

Ce déséquilibre analytique conduit à une compréhension partielle de l'action à l'international, en négligeant les mécanismes concrets à travers lesquels les acteurs construisent, ajustent et rendent possible leur engagement dans des contextes situés. En particulier, la littérature dominante éclaire utilement les logiques d'expansion et d'adaptation organisationnelle, mais traite plus marginalement la manière dont les trajectoires individuelles, les processus de reconnaissance et les configurations territoriales se combinent pour structurer l'action internationale. Le déficit ne tient donc pas seulement à l'absence d'un cadre intégrateur, mais aussi à une faible mise en relation de débats théoriques souvent conduits séparément. Cette lacune invite à repenser l'internationalisation non comme un espace abstrait et homogène, mais comme un ensemble de situations concrètes, différenciées et contextualisées, dans lesquelles les acteurs construisent leur action dans des contextes d'incertitude et de réflexivité (Giddens, 1991).

Dans cette perspective, la question centrale de cet article est la suivante : comment conceptualiser l'action à l'international comme une pratique située articulant trajectoires individuelles, processus de légitimité, dynamiques territoriales et compétences mobilisées dans l'action ? Cette interrogation se décline en deux questions complémentaires : d'une part,

comment la légitimité conditionne-t-elle la capacité des acteurs à agir dans des contextes internationaux (Suchman, 1995) ? D'autre part, quel rôle joue le territoire dans la structuration et la régulation de cette action (Boutillier & Laperche, 2010 ; North, 1990) ?

Afin de répondre à ces questions, cet article adopte un positionnement conceptuel visant à proposer un cadre analytique intégrateur, plutôt qu'à tester empiriquement des hypothèses. Ce choix s'inscrit dans une démarche de théorisation destinée à mieux saisir la complexité relationnelle et contextuelle de l'action à l'international. L'objectif est de construire une grille de lecture permettant de mieux comprendre les interactions entre acteurs, organisations et contextes territoriaux dans l'action à l'international, à travers la notion de pratique située.

Sur le plan théorique, l'article contribue à la littérature en articulant de manière originale quatre dimensions souvent analysées séparément : les parcours de vie, les processus de légitimité, les dynamiques territoriales et les compétences mobilisées dans l'action. Cette articulation s'inscrit dans la continuité des travaux sur les trajectoires (Super, 1990), la légitimité (Bourdieu, 1991 ; Suchman, 1995), les territoires (Boutillier & Laperche, 2010) et les compétences (Le Boterf, 2015), mais elle entend surtout montrer que ces dimensions ne prennent pleinement sens qu'à travers leurs interactions dans des situations concrètes d'action.

Sur le plan managérial, l'article met en évidence l'importance du contexte dans la réussite des projets internationaux et souligne le rôle central des processus de reconnaissance dans la construction de l'action. Il invite ainsi à dépasser une lecture strictement instrumentale de l'internationalisation pour privilégier des approches plus contextualisées, attentives aux spécificités sociales et territoriales des environnements d'intervention.

La suite de l'article est structurée comme suit. La première section présente le cadre théorique mobilisé. La deuxième section expose la démarche de construction théorique adoptée. La troisième section développe l'analyse et les apports théoriques, avant de conclure sur les implications, les limites et les perspectives de recherche.

1. Cadre théorique

L'analyse de l'action à l'international ne peut être réduite aux seules logiques de performance, d'adaptation ou d'expansion. Elle suppose une lecture plus intégrée, attentive aux dimensions biographiques, relationnelles et territoriales de l'action. Dans cette perspective, le cadre théorique de cet article s'organise autour de trois courants complémentaires : les approches biographiques et processuelles, les approches relationnelles de la légitimité, et les approches territoriales et contextualisées de l'action. L'enjeu est de montrer que chacun de ces courants

éclaire une dimension du phénomène tout en laissant subsister des zones d'ombre, ce qui justifie leur articulation dans une lecture intégrée de l'action à l'international comme pratique située.

1.1. Les approches biographiques et processuelles de l'action internationale

Les approches biographiques et processuelles permettent de dépasser une lecture de l'internationalisation réduite à la mobilité ou à la saisie d'opportunités. Elles montrent que l'engagement à l'international s'inscrit dans des trajectoires évolutives, marquées par des transitions, des ajustements, des apprentissages et des reconfigurations identitaires. Dans cette perspective, Super (1990) appréhende la trajectoire comme un processus structuré par une pluralité de rôles sociaux, tandis que Giddens (1991) insiste sur la réflexivité de l'action dans des contextes incertains. Sen (1999) complète cette lecture en montrant que l'action dépend moins des seules ressources détenues que des capacités effectives à les mobiliser dans un contexte donné. Ces approches soulignent ainsi que l'action internationale ne relève pas d'un moment ponctuel, mais d'un processus évolutif, dans lequel les acteurs interprètent, ajustent et reconfigurent leurs ressources au fil des situations rencontrées. Ce courant éclaire ainsi la dimension processuelle et située de l'action internationale. Toutefois, pris isolément, il rend moins compte des mécanismes de reconnaissance sociale et des cadres territoriaux qui conditionnent la transformation de ces ressources en capacité effective d'agir.

1.2. Les approches relationnelles et socio-institutionnelles de la légitimité

Les approches relationnelles et socio-institutionnelles permettent de dépasser une lecture strictement instrumentale du management interculturel, souvent centrée sur l'adaptation communicationnelle ou la gestion des différences culturelles. Elles montrent que l'action à l'international dépend aussi de mécanismes de reconnaissance sociale et normative. Dans cette perspective, Bourdieu (1991) met en évidence le rôle du capital symbolique dans l'accès à l'action, tandis que Suchman (1995) conçoit la légitimité comme une perception socialement construite de ce qui est jugé approprié dans un contexte donné. Les travaux de Galisson (1991) et de Lapassade (1996) complètent cette lecture en soulignant l'importance des médiations linguistiques, culturelles et relationnelles dans la production de cette reconnaissance. Ces approches rappellent ainsi que l'action ne repose pas uniquement sur des ressources objectives, mais sur leur reconnaissance effective dans des contextes d'interaction situés. Ce courant montre ainsi que la légitimité constitue une condition de possibilité de l'action internationale. Toutefois, il éclaire moins directement la manière dont cette reconnaissance s'inscrit dans des trajectoires biographiques et dans des cadres territoriaux différenciés.

1.3. Les approches territoriales et contextualisées de l'action

Les approches territoriales et contextualisées montrent que l'action à l'international ne se déploie jamais dans un espace abstrait, mais dans des cadres localisés, structurés par des institutions, des ressources et des formes de coordination spécifiques. Dans cette perspective, Boutillier et Laperche (2010) conçoivent le territoire comme un espace d'interactions entre acteurs, institutions et ressources, tandis que North (1990) souligne le rôle des règles formelles et informelles dans l'encadrement des comportements et des projets. Le territoire apparaît ainsi comme une structure active, définissant à la fois contraintes, opportunités et temporalités d'action, et orientant concrètement les modalités de déploiement de l'action. Ce courant permet de comprendre que l'internationalisation relève moins d'une simple projection stratégique que d'un processus d'inscription territoriale, dans lequel les acteurs doivent ajuster leurs pratiques aux logiques institutionnelles et relationnelles du contexte. Toutefois, pris isolément, il ne suffit pas à expliquer comment les acteurs construisent la reconnaissance de leur action ni comment leurs trajectoires influencent leur capacité à mobiliser les ressources du contexte.

1.4. Vers un cadre intégrateur de l'action internationale comme pratique située

Les courants théoriques mobilisés dans les sections précédentes éclairent chacun une dimension spécifique de l'action à l'international, sans toutefois en épuiser la complexité. Les approches biographiques et processuelles mettent en évidence les trajectoires, les transitions et les capacités d'ajustement des acteurs ; les approches relationnelles de la légitimité montrent que ces ressources ne deviennent opératoires qu'à travers des mécanismes de reconnaissance ; les approches territoriales rappellent enfin que l'action se déploie dans des cadres localisés, structurés par des institutions, des normes et des ressources. L'intérêt d'une lecture intégrée réside précisément dans l'articulation de ces dimensions interdépendantes. Les trajectoires orientent l'action, mais leur portée dépend des conditions de légitimité ; la légitimité se construit dans des contextes territoriaux spécifiques ; le territoire encadre les possibilités d'action, tandis que les compétences en assurent la dimension opératoire. L'action à l'international peut ainsi être conceptualisée comme une pratique située, relationnelle et processuelle, résultant d'un ajustement continu entre dispositions individuelles, reconnaissance sociale et cadres territoriaux. Ce cadre intégrateur constitue le principal apport théorique de l'article et prépare la formalisation du modèle proposé dans la section suivante.

2. Démarche de construction théorique

L'analyse développée dans la section précédente montre que l'action à l'international ne peut être comprise à partir de lectures fragmentées isolant séparément les trajectoires, la légitimité,

le territoire ou les compétences. Une telle compréhension suppose au contraire une démarche de construction théorique capable d'identifier les points de convergence entre plusieurs traditions analytiques et d'en proposer une articulation cohérente. La présente section explicite ainsi le positionnement scientifique de l'article, la logique de construction du cadre proposé, le statut des situations empiriques évoquées dans le raisonnement, ainsi que l'objectif poursuivi par cette démarche de théorisation.

2.1. Nature de l'article

Cet article s'inscrit dans une démarche conceptuelle visant à proposer un cadre d'analyse de l'action à l'international. Contrairement aux recherches empiriques fondées sur des dispositifs d'enquête structurés, il ne mobilise pas de données primaires ni de protocole destiné à tester des hypothèses. Il relève d'une logique de théorisation dont l'enjeu est moins de valider empiriquement des relations que de construire une grille de lecture cohérente permettant d'interpréter la complexité des dynamiques d'action dans des contextes internationaux. Ce positionnement s'inscrit dans une tradition de recherche en sciences de gestion attentive à la construction de cadres analytiques intégrateurs à partir de la littérature existante, en particulier lorsque les phénomènes étudiés demeurent dispersés entre plusieurs niveaux d'analyse. Dans un champ marqué par une forte spécialisation des approches, plusieurs travaux récents soulignent en effet la fragmentation des analyses de l'internationalisation et la nécessité de proposer des modèles capables d'articuler des dimensions multiples, notamment individuelles, organisationnelles et contextuelles (Autio et al., 2021 ; Verbeke & Ciravegna, 2018).

Dans cette perspective, l'ambition de l'article n'est pas de produire des résultats empiriques généralisables, mais de contribuer à une meilleure intelligibilité de l'action à l'international en proposant une conceptualisation structurée de ses conditions de possibilité.

2.2. Logique de construction théorique

La construction du cadre proposé repose sur un croisement raisonné de plusieurs traditions analytiques issues des sciences de gestion et des sciences sociales. L'objectif n'est pas de juxtaposer des perspectives hétérogènes, mais de mettre en dialogue des cadres conceptuels complémentaires afin de faire émerger une lecture intégrée de l'action à l'international. Cette démarche vise ainsi à dépasser les cloisonnements disciplinaires en articulant des niveaux d'analyse souvent traités séparément.

Le processus adopté relève d'une logique de théorisation inductive, dans laquelle le cadre conceptuel émerge de la mise en relation progressive de contributions théoriques existantes. Il ne s'agit pas d'appliquer un modèle préétabli, mais d'identifier des convergences analytiques

entre plusieurs courants afin de construire une structuration cohérente du phénomène étudié. Une telle démarche est cohérente avec les évolutions récentes du champ du management international, qui soulignent la nécessité d'articuler différents niveaux d'analyse pour mieux saisir la complexité des phénomènes étudiés (Buckley et al., 2017 ; Narula et al., 2019).

Dans cette perspective, les trajectoires, la légitimité, les dynamiques territoriales et les compétences ne sont pas envisagées comme des variables indépendantes, mais comme des catégories analytiques interdépendantes. Leur articulation repose sur l'idée que l'action à l'international résulte d'interactions dynamiques entre dispositions individuelles, mécanismes de reconnaissance, cadres territoriaux et capacités d'ajustement.

L'apport de cette démarche réside ainsi dans le passage d'une lecture fragmentée de l'internationalisation à une approche relationnelle et systémique, dans laquelle l'action est pensée comme le produit d'interdépendances entre plusieurs niveaux d'analyse.

2.3. Rôle des situations empiriques dans la construction théorique

Les situations empiriques évoquées dans cet article occupent une place spécifique dans la démarche adoptée. Elles ne constituent ni un matériau empirique au sens strict, ni un dispositif de validation méthodologiquement formalisé. Leur mobilisation répond à une fonction illustrative et heuristique, au service de la construction théorique.

Dans cette perspective, ces situations permettent d'ancrer la réflexion conceptuelle dans des contextes concrets et d'éclairer les mécanismes analysés. Elles contribuent à rendre visibles les tensions, les ajustements et les interactions qui caractérisent l'action à l'international, sans pour autant prétendre produire des résultats empiriques généralisables.

Cette posture rejoint certaines approches contemporaines en sciences de gestion qui reconnaissent la valeur des illustrations empiriques dans les processus de théorisation, en particulier lorsqu'il s'agit d'appréhender des phénomènes complexes, contextualisés et difficilement réductibles à des modèles standardisés (Cornelissen, 2017 ; Suddaby, 2010). Ainsi, les situations évoquées doivent être comprises comme des supports d'intelligibilité destinés à éclairer les relations entre les dimensions du modèle proposé, et non comme un matériau visant à en démontrer empiriquement la validité.

2.4. Objectif de la démarche de construction théorique

L'objectif de cette démarche est de produire un modèle analytique permettant de conceptualiser l'action à l'international comme une pratique située. Il s'agit de proposer une grille de lecture capable de rendre compte des interactions entre les différentes dimensions identifiées, tout en mettant en évidence leur caractère interdépendant dans la structuration de l'action.

Dans cette perspective, l'action à l'international est appréhendée non comme un processus linéaire ou standardisé, mais comme un ensemble de situations marquées par l'incertitude, la complexité et la contextualisation. Cette lecture s'inscrit dans le prolongement de travaux récents en management international qui soulignent l'influence déterminante de facteurs institutionnels, cognitifs et territoriaux dans les dynamiques d'internationalisation, remettant en question les modèles strictement rationalistes et universalistes (Delios, 2017 ; Kano & Verbeke, 2019).

Le modèle proposé vise ainsi moins à additionner plusieurs dimensions qu'à montrer comment leur mise en relation permet de comprendre l'action à l'international comme le résultat d'interactions dynamiques entre niveaux d'analyse. En ce sens, cette démarche contribue à la littérature en sciences de gestion en proposant une conceptualisation située, relationnelle et processuelle de l'action internationale.

Enfin, cette démarche ouvre des perspectives de recherche futures, notamment empiriques, visant à examiner les relations entre les différentes dimensions du modèle et à en apprécier la portée dans des contextes variés. Elle constitue ainsi une base analytique pour des travaux ultérieurs destinés à prolonger et à éprouver empiriquement le cadre proposé.

3. Analyse et apports théoriques

L'apport principal de cet article réside dans la construction d'une lecture intégrée de l'action à l'international, fondée sur l'articulation de dimensions que la littérature appréhende le plus souvent de manière dissociée. Alors que les approches dominantes de l'internationalisation privilégient généralement des lectures segmentées, centrées sur la stratégie, la performance, l'organisation ou l'adaptation culturelle, la perspective développée ici conduit à envisager l'action à l'international comme un phénomène relationnel, processuel et contextualisé.

Cette relecture repose sur l'idée que l'action ne peut être comprise qu'à travers l'interdépendance de quatre dimensions : les trajectoires de vie, les processus de légitimité, les dynamiques territoriales et les compétences mobilisées dans l'action. L'enjeu n'est donc pas seulement d'identifier ces dimensions, mais de montrer que leur interaction structure concrètement les conditions de possibilité de l'action. En ce sens, le modèle proposé se distingue des lectures linéaires ou unidimensionnelles de l'internationalisation, en montrant que l'action ne résulte ni d'un simple déploiement stratégique ni d'une adaptation automatique à l'environnement, mais d'un ajustement continu entre dispositions individuelles, mécanismes de reconnaissance, cadres territoriaux et capacités d'action. Une telle articulation permet ainsi de

dépasser une vision abstraite et homogénéisante de l'internationalisation, pour la conceptualiser comme une pratique située, traversée par des tensions, des ajustements et des médiations.

3.1. L'action à l'international comme pratique située

La notion de pratique située constitue le point d'ancrage central de l'analyse et le principal vecteur de renouvellement théorique proposé dans cet article. Elle permet de déplacer le regard d'une conception de l'internationalisation comme processus rationnel, linéaire et standardisable vers une compréhension de l'action comme fondamentalement ancrée dans des contextes spécifiques.

Dans les approches classiques du management international, l'internationalisation est généralement appréhendée à travers des logiques d'expansion, d'adaptation et de performance, dans lesquelles les organisations déploient des stratégies visant à optimiser leur positionnement dans des environnements concurrentiels (Buckley & Casson, 2009 ; Dunning, 1988). Si ces approches permettent de saisir certaines dynamiques organisationnelles et macroéconomiques, elles tendent néanmoins à homogénéiser les cadres d'action et à reléguer au second plan les conditions concrètes dans lesquelles l'action devient possible. À la différence de ces lectures, la notion de pratique située conduit à considérer que l'international ne peut être pensé comme un espace uniforme d'opportunités, mais comme un ensemble de contextes différenciés au sein desquels l'action doit être continuellement construite, négociée et ajustée.

L'apport de la perspective de Giddens (1991) est ici déterminant. En mettant l'accent sur la réflexivité des acteurs, il montre que l'action ne se déploie jamais dans un espace abstrait, mais dans des contextes marqués par l'incertitude, la contingence et la nécessité d'ajustements permanents. Appliquée à l'international, cette perspective conduit à considérer que les acteurs n'évoluent pas dans un espace global homogène, mais dans une pluralité de situations localisées, structurées par des normes sociales, des contraintes institutionnelles et des temporalités différenciées.

Conceptualiser l'action à l'international comme une pratique située implique ainsi un double déplacement analytique : d'une part, l'action est pensée comme contextualisée, dans la mesure où elle dépend de configurations sociales, institutionnelles et territoriales particulières ; d'autre part, elle est envisagée comme relationnelle, puisqu'elle se construit dans l'interaction avec d'autres acteurs, porteurs de ressources, de normes et d'attentes différenciées. Ce déplacement conduit à remettre en cause une lecture de l'internationalisation centrée sur la seule adaptation stratégique, en montrant que l'action ne prend sens qu'à travers les environnements dans lesquels elle est engagée, reconnue et ajustée.

L'un des apports majeurs de cette conceptualisation est ainsi de redéfinir la nature même de l'international. Celui-ci ne peut plus être appréhendé comme un simple changement d'échelle ou comme un espace homogène d'opportunités, mais comme un ensemble de situations d'épreuve dans lesquelles les acteurs doivent négocier leur position, construire leur légitimité et ajuster leurs modes d'action. La notion de pratique située constitue, en ce sens, le socle du modèle proposé, en montrant que l'action à l'international résulte d'un ajustement continu entre dispositions individuelles, exigences contextuelles et dynamiques territoriales.

3.2. Articulation des trajectoires et de l'action

La première dimension structurante du modèle concerne les trajectoires individuelles. L'enjeu n'est pas seulement de rappeler que l'action à l'international s'inscrit dans des parcours de vie, mais de montrer que ces trajectoires orientent concrètement les modalités de perception, d'interprétation et d'engagement des acteurs. Les trajectoires ne doivent donc pas être envisagées comme un simple arrière-plan biographique, mais comme des matrices d'action qui configurent les rapports des acteurs aux situations internationales.

L'apport du modèle proposé consiste, à cet égard, à dépasser une lecture statique des parcours pour les considérer comme des processus dynamiques, marqués par des transitions, des réajustements et des reconfigurations continues. Les travaux de Super (1990) permettent de comprendre que les trajectoires sont structurées par une pluralité de rôles sociaux, mais c'est leur confrontation à des contextes internationaux différenciés qui révèle pleinement leur portée analytique.

Dans cette perspective, l'engagement à l'international ne correspond pas à une simple extension des possibilités d'action, mais à une mise à l'épreuve des trajectoires. Les acteurs ne mobilisent pas leurs ressources de manière automatique ou transférable. Ils se trouvent confrontés à des contextes qui requalifient leurs expériences, redéfinissent la valeur de leurs compétences et déplacent leurs repères d'action. Cette idée rejoint l'approche de Sen (1999), selon laquelle l'action dépend moins des ressources détenues que des capacités effectives à les mobiliser dans un environnement donné.

L'analyse met ainsi en évidence une tension structurante entre dispositions individuelles et contraintes contextuelles. D'un côté, les trajectoires fournissent des cadres d'interprétation, des savoirs et des attentes ; de l'autre, les contextes internationaux imposent des normes, des règles et des formes de reconnaissance qui ne coïncident pas nécessairement avec ces dispositions. L'action à l'international apparaît dès lors comme le produit d'un ajustement continu entre ce que les acteurs portent avec eux et ce que le contexte autorise, valorise ou contraint.

Cette lecture permet de comprendre que les trajectoires ne sont pas de simples variables explicatives, mais des dimensions constitutives de l'action située. Elles influencent l'identification des opportunités, l'interprétation des contraintes et la construction des stratégies d'engagement. Leur portée ne peut toutefois être saisie pleinement qu'en articulation avec les autres dimensions du modèle : les processus de légitimité, qui conditionnent la reconnaissance des ressources individuelles ; les contextes territoriaux, qui en requalifient la mobilisation ; et les compétences, qui assurent leur traduction en capacités effectives d'action.

3.3. La légitimité comme mécanisme structurant

La deuxième dimension du modèle concerne la légitimité, entendue non comme un attribut secondaire ou un simple effet de réputation, mais comme un mécanisme structurant de l'action à l'international. Dans le cadre proposé, elle conditionne la possibilité même d'agir dans un contexte donné. Un acteur peut disposer de ressources, de compétences et d'une stratégie cohérente sans parvenir pour autant à inscrire son action dans un environnement local s'il ne bénéficie pas d'une reconnaissance suffisante.

Les travaux de Bourdieu (1991) permettent d'éclairer cette dimension en montrant que la reconnaissance sociale repose sur des rapports de pouvoir et sur une distribution inégale des formes de capital, notamment symbolique et linguistique. Dans un contexte international, cette perspective conduit à considérer que la capacité d'agir dépend non seulement des ressources détenues, mais aussi de leur valeur sociale dans un espace donné. Les ressources ne deviennent donc opératoires qu'à condition d'être reconnues comme légitimes dans le contexte d'intervention.

Cette lecture est prolongée par Suchman (1995), pour qui la légitimité renvoie à une perception socialement construite de ce qui est jugé approprié, acceptable ou conforme à un système de normes. Appliquée à l'action à l'international, cette définition montre que la légitimité ne préexiste pas à l'action : elle se construit dans l'interaction, à travers des ajustements aux attentes locales et la production de formes de présence socialement recevables.

L'apport du modèle proposé réside, dès lors, dans la conceptualisation de la légitimité comme un mécanisme de médiation entre les trajectoires individuelles et les contextes territoriaux. Elle permet de comprendre pourquoi des acteurs disposant de ressources comparables peuvent connaître des trajectoires d'engagement très différentes selon leur capacité à produire de la reconnaissance dans un environnement donné. Ce déplacement analytique conduit à considérer que la réussite de l'action à l'international dépend moins de la seule qualité intrinsèque des projets que de leur recevabilité sociale dans des contextes situés.

Dans cette perspective, la légitimité exerce une véritable fonction de régulation de l'action. Elle filtre l'accès aux espaces d'intervention, conditionne l'intégration dans les réseaux locaux, influence la construction de la confiance et détermine l'acceptabilité des initiatives. Elle ne relève donc ni d'un registre strictement individuel, ni d'un cadre purement institutionnel, mais constitue une interface entre dimensions symboliques, relationnelles et territoriales.

Cette lecture permet également de renouveler l'analyse du management interculturel. Celui-ci ne peut être réduit à un ensemble de compétences communicationnelles ou à des outils d'adaptation culturelle. Il doit être compris comme une pratique de construction de la légitimité, au sein de laquelle les acteurs produisent des formes de reconnaissance dans des contextes spécifiques. Le management interculturel apparaît ainsi comme un processus de médiation situé, au cœur des dynamiques de l'action à l'international.

Enfin, la légitimité occupe une place nodale dans le modèle, en assurant l'articulation entre les autres dimensions de l'action située. Les trajectoires influencent les ressources mobilisées par les acteurs, mais leur efficacité dépend de leur reconnaissance ; le territoire définit les cadres normatifs dans lesquels cette reconnaissance s'opère ; et les compétences permettent de traduire cette reconnaissance en capacité effective d'action. La légitimité constitue ainsi l'un des mécanismes centraux par lesquels l'action à l'international devient possible, recevable et opératoire.

3.4. Le territoire comme structure active

La troisième dimension du modèle concerne le territoire, dont la prise en compte constitue un déplacement analytique important dans l'analyse de l'action à l'international. L'un des apports du cadre proposé est de rompre avec une conception du territoire comme simple décor de l'action ou cadre externe d'intervention. Il est appréhendé ici comme une structure active, c'est-à-dire comme un ensemble de contraintes, de ressources, de normes et de temporalités qui participent directement à la configuration de l'action.

Dans une première perspective, l'approche institutionnelle de North (1990) met en évidence le rôle des règles formelles et informelles dans l'encadrement des comportements et des projets. Elle permet de comprendre que l'action ne se déploie jamais dans un vide normatif, mais dans des contextes structurés par des institutions qui définissent les marges de manœuvre des acteurs. Appliquée à l'international, cette lecture conduit à souligner que les conditions d'action varient selon les contextes territoriaux, en fonction des règles, des attentes et des formes de coordination qui y prévalent.

Cette première lecture peut être enrichie par les travaux de Boutillier et Laperche (2010), qui conçoivent le territoire comme un espace d'interactions entre acteurs, institutions et ressources. Leur apport consiste à montrer que le territoire ne se réduit pas à un cadre institutionnel, mais qu'il constitue aussi un espace relationnel et productif, dans lequel se combinent ancrage local, coordinations sociales et ressources spécifiques. L'articulation de ces deux approches conduit ainsi à considérer le territoire non comme une variable externe, mais comme une composante constitutive de l'action.

L'apport du modèle proposé réside, dès lors, dans la mise en évidence du caractère structurant du territoire à travers une double fonction. D'une part, il agit comme un système de contraintes, en imposant des règles, des normes, des temporalités et des formes de coordination qui encadrent l'action. D'autre part, il constitue un réservoir de ressources, qu'elles soient institutionnelles, relationnelles, cognitives ou symboliques, sur lesquelles les acteurs peuvent s'appuyer pour construire leur engagement. Cette double dimension permet de dépasser les lectures simplificatrices du contexte local, en montrant que celui-ci n'est ni uniquement contraignant ni uniquement facilitateur.

Dans cette perspective, le territoire contribue à définir les conditions de possibilité de l'action. Il détermine ce qui est socialement acceptable, institutionnellement reconnu et pratiquement viable dans un contexte donné. L'action à l'international ne peut dès lors être comprise comme une simple projection stratégique dans un espace extérieur, mais comme un processus d'inscription territoriale impliquant des ajustements continus aux logiques locales.

Cette lecture permet également de déplacer la critique des approches classiques du management international, qui tendent à traiter le territoire comme une donnée à analyser ou un ensemble de risques à gérer. À l'inverse, la perspective proposée conduit à reconnaître sa capacité structurante, en montrant qu'il participe activement à la configuration des pratiques, des stratégies et des marges de manœuvre des acteurs.

Enfin, l'intégration du territoire dans le modèle permet de préciser ses liens avec les autres dimensions de l'action située. Les trajectoires des acteurs prennent sens dans des contextes territoriaux qui en requalifient les ressources ; la légitimité se construit dans des espaces localisés qui en définissent les normes ; et les compétences doivent être ajustées aux exigences du territoire pour devenir opératoires. Le territoire apparaît ainsi comme une dimension transversale, qui structure et relie l'ensemble des composantes de l'action à l'international.

3.5. Les compétences situées

La quatrième dimension du modèle concerne les compétences, dont l'analyse permet de saisir la dimension opératoire de l'action à l'international. L'un des apports du cadre proposé est de montrer que les compétences ne peuvent être appréhendées comme des ressources abstraites, indépendantes des contextes dans lesquels elles sont mobilisées. Elles doivent au contraire être comprises comme situées, c'est-à-dire comme des capacités qui ne prennent sens et ne deviennent effectives qu'au sein de configurations spécifiques d'action.

Cette lecture s'appuie sur les travaux de Le Boterf (2015), pour qui la compétence ne se réduit ni à la possession de savoirs ni à la maîtrise de techniques, mais renvoie à la capacité d'agir de manière pertinente dans une situation donnée. Appliquée à l'action à l'international, cette perspective permet de dépasser une vision techniciste de la compétence, selon laquelle la détention de connaissances ou d'outils suffirait à garantir l'efficacité de l'action.

L'apport du modèle proposé réside, dès lors, dans la mise en évidence du caractère intrinsèquement relationnel et contextuel des compétences. Celles-ci se déploient à l'intersection de plusieurs exigences. Elles supposent d'abord une capacité d'interprétation du contexte, c'est-à-dire une aptitude à comprendre les normes implicites, les rapports sociaux et les attentes propres à un environnement donné. Elles impliquent ensuite une capacité relationnelle, dans la mesure où l'action à l'international repose sur la construction de liens, de confiance et de reconnaissance. Elles nécessitent enfin une capacité d'ajustement, entendue comme l'aptitude à adapter ses pratiques aux contraintes et aux opportunités du contexte.

Cette conceptualisation permet de relier directement les compétences aux autres dimensions du modèle. Les trajectoires influencent leurs modalités d'acquisition et de mobilisation ; la légitimité conditionne leur reconnaissance et leur efficacité dans un contexte donné ; le territoire détermine les formes qu'elles doivent prendre pour devenir opératoires. Les compétences apparaissent ainsi comme des médiations pratiques, permettant de transformer des dispositions individuelles en capacités d'action situées.

En ce sens, parler de compétences situées revient à déplacer l'analyse du registre de la qualification vers celui de l'action contextualisée. L'enjeu n'est pas seulement de déterminer ce que les acteurs savent faire, mais de comprendre dans quelles conditions ce savoir-faire devient pertinent, reconnu et mobilisable. Les compétences ne constituent donc pas des ressources préexistantes à l'action, mais des constructions dynamiques qui se configurent dans et par l'interaction avec le contexte.

Enfin, leur rôle dans le modèle est central en ce qu'elles assurent la mise en cohérence entre les différentes dimensions de l'action. Elles permettent d'opérer les ajustements nécessaires entre trajectoires individuelles, exigences de légitimité et contraintes territoriales. À ce titre, elles constituent le point de traduction opératoire de l'action située à l'international.

3.6. Le modèle intégrateur de l'action internationale située

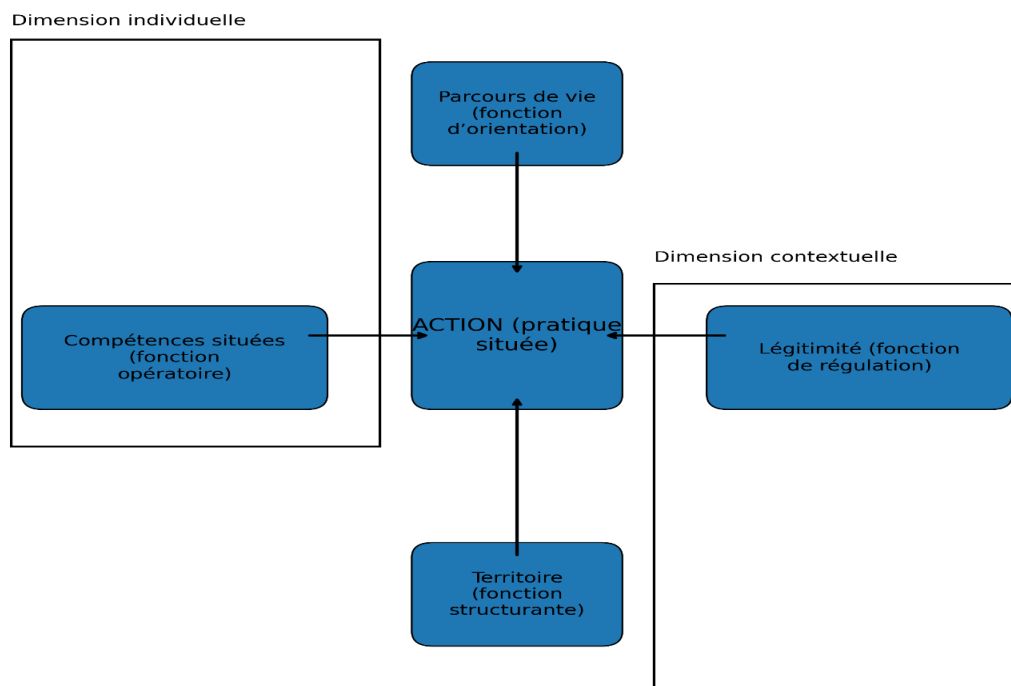
Le cœur de la contribution théorique de cet article réside dans la formalisation d'un modèle intégrateur permettant de conceptualiser l'action à l'international comme une pratique située. L'intérêt de ce cadre ne tient pas seulement à l'identification de quatre dimensions, à savoir les trajectoires individuelles, les processus de légitimité, les dynamiques territoriales et les compétences mobilisées dans l'action, mais à leur mise en relation au sein d'un système dynamique structurant les conditions de possibilité de l'action.

Dans ce modèle, les trajectoires fournissent aux acteurs des dispositions, des ressources et des cadres d'interprétation qui orientent leur engagement. La légitimité intervient comme un mécanisme de régulation, en conditionnant la reconnaissance sociale de l'action et son acceptabilité dans un contexte donné. Le territoire agit comme une structure active, en encadrant l'action à travers un ensemble de contraintes, de ressources et de normes. Les compétences assurent, pour leur part, la dimension opératoire du modèle, en permettant aux acteurs d'ajuster leurs pratiques aux exigences du contexte.

L'apport analytique du cadre proposé réside toutefois dans le fait qu'aucune de ces dimensions ne peut être appréhendée indépendamment des autres. Les trajectoires n'ont d'effet qu'à travers des contextes qui les reconnaissent, les requalifient ou en limitent la portée. La légitimité ne se construit qu'en relation avec des normes sociales et des dynamiques territoriales spécifiques. Les compétences ne deviennent opératoires que dans des situations où elles sont à la fois mobilisées, reconnues et ajustées. Le territoire, enfin, ne constitue pas un cadre figé, mais un espace de médiation au sein duquel se configurent les relations entre acteurs, institutions et ressources.

Dans cette perspective, le modèle proposé conduit à penser l'action à l'international non comme le résultat d'une séquence linéaire, mais comme un processus relationnel d'ajustement continu. L'action n'y apparaît pas comme un simple effet de ressources préexistantes ou de choix stratégiques, mais comme un point de convergence où se combinent et se reconfigurent en permanence dispositions individuelles, mécanismes de reconnaissance, cadres territoriaux et capacités d'action. Afin de synthétiser cette logique d'ensemble, la figure 1 présente le modèle intégrateur de l'action à l'international comme pratique située.

Figure N° 1 : Modèle intégrateur de l'action à l'international comme pratique située



Source : Élaboration des auteurs à partir de Bourdieu (1991), Giddens (1991), Le Boterf (2015), Boutillier et Laperche (2010)

La figure 1 ne doit pas être interprétée comme une simple représentation descriptive de variables juxtaposées, mais comme la formalisation d'un cadre relationnel et systémique, dans lequel chaque dimension exerce une fonction spécifique tout en restant étroitement liée aux autres. Les trajectoires orientent l'action, la légitimité en conditionne la recevabilité, le territoire en structure les conditions concrètes, et les compétences en assurent la traduction opératoire.

L'intérêt principal du modèle réside ainsi dans sa capacité à montrer que l'action à l'international se construit dans l'interdépendance. Les trajectoires influencent la manière dont les compétences sont acquises et mobilisées, mais leur efficacité dépend des formes de reconnaissance dont elles font l'objet. La légitimité s'ancre dans des contextes territoriaux qui en définissent les normes. Les compétences, enfin, ne prennent sens qu'au sein de situations concrètes, ce qui confirme leur caractère situé. Le modèle permet ainsi de comprendre l'action à l'international comme le produit d'une co-construction entre acteurs, ressources et contextes, plutôt que comme l'application d'un schéma préétabli.

En ce sens, le modèle intégrateur proposé ne constitue pas seulement un outil de synthèse, mais un véritable cadre d'interprétation de l'action à l'international. Il permet de mieux saisir la diversité et la complexité des situations internationales en montrant que l'action ne résulte ni

d'un processus linéaire ni de l'effet mécanique de ressources préalablement détenues. À la différence des approches classiques de l'internationalisation, souvent centrées sur la performance, l'expansion ou l'adaptation organisationnelle, il conduit à penser l'international comme un espace de mise à l'épreuve, dans lequel les dispositions des acteurs, les mécanismes de reconnaissance, les cadres territoriaux et les capacités d'ajustement se reconfigurent en permanence. La contribution du modèle réside ainsi moins dans l'ajout de nouvelles variables que dans la mise en relation dynamique de dimensions généralement étudiées séparément. Il permet dès lors de dépasser les lectures segmentées de l'internationalisation en proposant une compréhension plus relationnelle, contextuelle et processuelle des conditions dans lesquelles l'action devient possible, recevable et opératoire.

4. Implications, limites et perspectives de recherche

L'intérêt du cadre proposé réside dans sa capacité à offrir une lecture renouvelée de l'action à l'international, en articulant des dimensions généralement traitées de manière dissociée dans la littérature. Cette intégration permet de dégager des implications théoriques et managériales, tout en mettant en évidence les limites inhérentes au positionnement adopté et les perspectives de recherche qu'il ouvre.

Sur le plan théorique, l'article contribue à dépasser les approches fragmentées de l'internationalisation en proposant un modèle intégrateur fondé sur l'interdépendance des trajectoires, des processus de légitimité, des dynamiques territoriales et des compétences. Ce cadre permet de réinscrire l'analyse de l'action à l'international dans une perspective située, en soulignant le rôle structurant des contextes dans la configuration des pratiques. Dans le prolongement des travaux de Giddens (1991) et de Suddaby (2010), il participe ainsi à une recontextualisation des phénomènes organisationnels, en réintroduisant des dimensions biographiques, relationnelles et territoriales souvent marginalisées dans les approches dominantes. L'apport du modèle réside également dans sa portée analytique plus générale, puisqu'il peut être mobilisé au-delà du seul champ du management international pour éclairer d'autres formes d'action organisationnelle situées.

Sur le plan managérial, le cadre proposé conduit à reconsidérer les conditions de réussite des projets internationaux. Il montre que la performance ne peut être appréhendée indépendamment des mécanismes de légitimité et des dynamiques territoriales dans lesquels s'inscrit l'action. Une telle perspective invite à accorder une attention particulière aux processus de reconnaissance, aux modalités d'ancrage local et à la capacité des acteurs à ajuster leurs pratiques aux spécificités des contextes d'intervention. Elle conduit également à dépasser une

conception strictement instrumentale de l'adaptation pour la considérer comme une compétence centrale, fondée sur des capacités d'interprétation, de relation et d'ajustement.

Ces apports doivent toutefois être appréciés à la lumière des limites de la recherche. Le positionnement conceptuel de l'article, pleinement assumé, implique l'absence de validation empirique des relations proposées. Si ce choix favorise la cohérence analytique du modèle et permet une montée en généralité, il limite la portée des conclusions en termes de vérification empirique et de généralisation. De même, les situations mobilisées dans le raisonnement, bien qu'utiles pour ancrer la réflexion dans des contextes concrets, ne constituent pas un matériau empirique structuré permettant d'évaluer la robustesse du modèle dans des configurations variées.

Ces limites ouvrent toutefois plusieurs perspectives de recherche. Le modèle proposé peut d'abord servir de base à des investigations empiriques visant à analyser les interactions entre les dimensions identifiées. Des recherches qualitatives, fondées sur des entretiens, des études de cas ou des analyses comparatives, permettraient notamment d'examiner les processus de construction de la légitimité et les formes d'inscription territoriale de l'action dans des contextes différenciés. Des approches quantitatives pourraient également être mobilisées afin de tester les relations entre les dimensions du modèle et d'en apprécier la portée explicative.

Enfin, l'extension du cadre proposé à d'autres contextes géographiques, sectoriels ou organisationnels constitue une piste particulièrement féconde. La comparaison de situations variées permettrait de mieux comprendre dans quelles conditions les relations identifiées se maintiennent, se transforment ou se reconfigurent. Dans cette perspective, l'article ne propose pas un modèle clos, mais un cadre analytique ouvert, destiné à être discuté, enrichi et éprouvé dans des travaux ultérieurs.

Conclusion

Cet article avait pour objectif de proposer une relecture de l'action à l'international en dépassant les approches strictement économiques et instrumentales qui dominent encore une partie de la littérature en sciences de gestion. En adoptant un positionnement conceptuel assumé, il a conduit à appréhender l'internationalisation non comme une simple extension géographique de l'activité, mais comme une pratique située, inscrite dans des contextes spécifiques et structurée par des interactions multiples.

L'analyse développée montre que l'action à l'international ne peut être comprise indépendamment des trajectoires des acteurs, des mécanismes de légitimité, des dynamiques territoriales et des compétences mobilisées dans l'action. Les trajectoires orientent les modalités

d'engagement ; la légitimité conditionne la recevabilité de l'action dans un contexte donné ; le territoire structure les conditions concrètes de son déploiement ; et les compétences en assurent la traduction opératoire. L'apport principal de la recherche réside ainsi dans la formalisation d'un modèle intégrateur fondé sur l'interdépendance de ces quatre dimensions.

Ce cadre permet de dépasser les lectures fragmentées de l'internationalisation en proposant une compréhension relationnelle, contextuelle et processuelle de l'action. Il contribue, sur le plan théorique, à recontextualiser l'analyse du management international en réintroduisant des dimensions biographiques, sociales et territoriales souvent reléguées à l'arrière-plan. Sur le plan managérial, il souligne que la réussite des projets internationaux dépend moins d'une logique abstraite d'adaptation que de la capacité des acteurs à produire de la reconnaissance, à s'ancrer dans des environnements localisés et à ajuster leurs pratiques aux contraintes du contexte.

En définitive, cette recherche conduit à repenser l'international non comme un espace homogène d'opportunités, mais comme un ensemble de situations différenciées dans lesquelles l'action se construit dans l'articulation entre dispositions individuelles, reconnaissance sociale, cadres territoriaux et capacités d'ajustement. Le modèle proposé ne prétend pas clore la réflexion, mais fournir un cadre d'interprétation susceptible d'éclairer, au-delà du seul management international, d'autres formes d'action organisationnelle situées.

BIBLIOGRAPHIE

- Autio, E., Mudambi, R., & Yoo, Y. (2021). Digitalization and globalization in a turbulent world: Centrifugal and centripetal forces. *Global Strategy Journal*, 11(1), 3–16. <https://doi.org/10.1002/gsj.1396>
- Bourdieu, P. (1991). *Language and symbolic power*. Harvard University Press.
- Boutillier, S., & Laperche, B. (2010). *Économie et management de l'innovation*. L'Harmattan.
- Buckley, P. J., & Casson, M. (2009). The internalisation theory of the multinational enterprise: A review of the progress of a research agenda after 30 years. *Journal of International Business Studies*, 40(9), 1563–1580. <https://doi.org/10.1057/jibs.2009.49>
- Buckley, P. J., Doh, J. P., & Benischke, M. H. (2017). Towards a renaissance in international business research? Big questions, grand challenges, and the future of IB scholarship. *Journal of International Business Studies*, 48(9), 1045–1064. <https://doi.org/10.1057/s41267-017-0102-z>

- Cornelissen, J. P. (2017). Preserving theoretical divergence in management research: Why the explanatory potential of qualitative research should be harnessed rather than suppressed. *Journal of Management Studies*, 54(3), 368–383. <https://doi.org/10.1111/joms.12210>
- Delios, A. (2017). The death and rebirth(?) of international business research. *Journal of Management Studies*, 54(3), 391–397. <https://doi.org/10.1111/joms.12265>
- Dunning, J. H. (1988). The eclectic paradigm of international production: A restatement and some possible extensions. *Journal of International Business Studies*, 19(1), 1–31. <https://doi.org/10.1057/palgrave.jibs.8490372>
- Galisson, R. (1991). De la langue à la culture par les mots. *Études de linguistique appliquée*, 84, 3–17.
- Giddens, A. (1991). *Modernity and self-identity: Self and society in the late modern age*. Stanford University Press.
- Jaziri, R. (2016). Entrepreneurial process and the role of cognitive factors. *International Journal of Entrepreneurship and Small Business*, 27(2–3), 237–252. <https://doi.org/10.1504/IJESB.2016.073972>
- Kano, L., & Verbeke, A. (2019). Theories of the multinational firm: A microfoundational perspective. *Global Strategy Journal*, 9(1), 117–135. <https://doi.org/10.1002/gsj.1275>
- Lapassade, G. (1996). *Les microsociologies*. Anthropos.
- Le Boterf, G. (2015). *Construire les compétences individuelles et collectives (7e éd.)*. Eyrolles.
- Narula, R., Asmussen, C. G., Chi, T., & Kundu, S. K. (2019). Applying and advancing internalization theory: The multinational enterprise in the twenty-first century. *Journal of International Business Studies*, 50(8), 1231–1252. <https://doi.org/10.1057/s41267-019-00260-0>
- North, D. C. (1990). *Institutions, institutional change and economic performance*. Cambridge University Press. <https://doi.org/10.1017/CBO9780511808678>
- Paturel, R. (2007). L'entrepreneuriat comme processus. In R. Paturel (Ed.), *Création d'entreprise et entrepreneuriat* (pp. 25–45). Éditions EMS.
- Schumpeter, J. A. (1934). *The theory of economic development: An inquiry into profits, capital, credit, interest, and the business cycle*. Harvard University Press. (Original work published 1911)
- Sen, A. (1999). *Development as freedom*. Oxford University Press.

- Suchman, M. C. (1995). Managing legitimacy: Strategic and institutional approaches. *Academy of Management Review*, 20(3), 571–610. <https://doi.org/10.5465/amr.1995.9508080331>
- Suddaby, R. (2010). Editor's comments: Construct clarity in theories of management and organization. *Academy of Management Review*, 35(3), 346–357. <https://doi.org/10.5465/amr.2010.51141319>
- Super, D. E. (1990). A life-span, life-space approach to career development. In D. Brown & L. Brooks (Eds.), *Career choice and development* (2nd ed., pp. 197–261). Jossey-Bass.
- Verbeke, A., & Ciravegna, L. (2018). International entrepreneurship research versus international business research: A false dichotomy? *Journal of International Business Studies*, 49(4), 387–394. <https://doi.org/10.1057/s41267-018-0154-8>